

## LE RECTORAT DE L'ACADEMIE DE BESANCON COMMUNIQUE

Les registres d'inscription aux **concours et examens professionnels nationaux** de personnels administratifs, sociaux, de santé et des bibliothèques session 2020, ci-dessous désignés, seront **ouverts à partir du mardi 10 septembre 2019 (12h) et jusqu'au jeudi 10 octobre 2019 (17h):**

**Recrutement des personnels administratifs, sociaux et de santé (ASS) (JO du 20/07/2019) :**

- concours interne de conseiller technique de service social des administrations de l'Etat
- concours interne d'attachés d'administration de l'Etat pour les services de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
- concours de médecin de l'éducation nationale

**Recrutement des personnels des bibliothèques (JO du 27/07/2019) :**

- examen professionnel pour l'avancement au grade de bibliothécaire assistant spécialisé de classe supérieure
  - examen professionnel pour l'avancement au grade de bibliothécaire assistant spécialisé de classe exceptionnelle
  - examen professionnel pour l'avancement au grade de bibliothécaire hors classe
  - concours externe et interne de bibliothécaires assistants spécialisés de classe normale
  - concours externe et interne de bibliothécaires
  - concours bibliothécaire externe spécial (réservé aux titulaires d'un Doctorat)
  - concours externe et interne de conservateurs des bibliothèques
  - concours conservateur spécial (réservé aux titulaires d'un Doctorat)
- concours externe et interne de bibliothécaires assistants spécialisés de classe supérieure (**Attention : Nouvelle application CYCLADES pour l'inscription et le dépôt des pièces justificatives**)

### **Modalités d'inscription :**

L'inscription au concours est un acte personnel et se fait par internet. Il est impératif que les candidats s'inscrivent eux-mêmes et n'attendent pas les derniers jours. **Avant de procéder à l'inscription, les candidats doivent vérifier qu'ils remplissent les conditions requises par la réglementation sur le site internet du ministère de l'éducation nationale aux adresses indiquées ci-dessous.** Au fur et à mesure des inscriptions, les candidats qui ont indiqué une adresse électronique seront destinataires d'un courriel rappelant les caractéristiques de leur saisie et leur numéro d'inscription.

### **Très important :**

L'attention des candidats est appelée sur le fait que tant que le numéro d'inscription n'est pas affiché à l'écran, l'inscription n'est pas enregistrée. En cas de déconnexion avant l'obtention de celui-ci, le candidat doit reprendre la totalité de la procédure.

**Dates d'inscription : du mardi 10 septembre 2019 à partir de 12 heures au jeudi 10 octobre 2019 avant 17 heures, heure de Paris.**

En cas d'impossibilité de vous inscrire par internet, vous pourrez, sur demande écrite établie selon le modèle figurant en annexe de l'arrêté d'ouverture publié aux journaux officiels correspondants pour obtenir un dossier d'inscription.

La demande devra être adressée obligatoirement par voie postale et en recommandé simple au rectorat – bureau DEC1-10 rue de la Convention 25030 BESANCON CEDEX et suffisamment tôt pour tenir compte des délais de retour. Le dossier devra être renvoyé **par la voie postale et en recommandé simple au plus tard le jeudi 10 octobre 2019, le cachet de la poste faisant foi.**

**Vous pouvez modifier votre inscription** jusqu'à la date de clôture des inscriptions. Toute modification des données contenues dans le dossier devra faire l'objet d'une nouvelle validation ; la dernière manifestation de volonté du candidat sera considérée comme seule valable.

**A l'issue de la période d'inscription** un récapitulatif d'inscription et une liste des pièces justificatives à produire sont adressés à chaque candidat.

### **Calendriers - informations et inscriptions aux adresses suivantes :**

Recrutement des personnels administratifs : <http://education.gouv.fr/siac3>

Recrutement des personnels de bibliothèques : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/bib>

**Renseignements complémentaires : division des examens et concours – bureau DEC1 03 81 65 74 74 (concours de bibliothèques) et 03 81 65 74 86 (concours ASS) à [ce.dec1@ac-besancon.fr](mailto:ce.dec1@ac-besancon.fr)**